



Promesse d'embauche pour lundi 3 septembre

Par **Martial1992**, le **30/08/2018** à **13:42**

Bonjour,

Avant tous excuser moi si le sujet a déjà étai évoquer sur le forum.

J'ai besoin de votre aide pour me rassurer.

J'ai proposer ma candidature pour un poste il y a 2mois qui a fait suite a un entretien d'embauche.

Tous ces dérouler pour le mieux, mais n'ayant pas la possibilité de me former au mieux pour le travail en période d'd'été ont ma proposer une promesse d'embauche écrite. Sur cela tous et conforme mon nom la date d'entrée le poste me salaire et tous le nécessaire qui compose une vrai promesse.

La date d'd'entrée écrite et dite et du 3septembre donc se lundi. J'ai contacter les supérieur pour être au courant du nécessaire pour mon entrée en bonne condition. Un supérieur ma rappeler mardi pour me demander toutes les tailles pour les vêtements ainsi que l'heure de mon arriver. Sauf que l'on me demande do nc par téléphone de ne pas venir lundi mais mardi 9h a l'accueil demander cette personne pour commencer mon contrat car lundi un supérieur n'est pas la pour me faire le tour et me former sur mon poste.

Ainsi donc vient ma question. Ne risque t'il pas dit avoir un problème si je vient mardi au lieu de lundi comme convenue sur le contrat? Je n'est aucune preuve a part orale par téléphone que je doit venir mardi au lieu de lundi..

Sil vous plais aider moi..

Par **morobar**, le **30/08/2018** à **18:56**

Bonjour,

Le risque n'est pas nul, mais infinitésimal.

Je vois plutôt l'aspect salarial, vous risquez de perdre une journée de salaire si le service RH n'est pas informé de ce report à la demande de votre hiérarchie.

Maintenant vous pouvez aussi vous déplacer lundi et sur éventuelle interrogation faire le bêta qui n'a pas bien compris ce qu'on lui disait au téléphone.